

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **22 août 2024 à 20h15 en la salle du Conseil.**

ORDRE DU JOUR

En séance publique

PROCES-VERBAL

1. Procès-verbal - Conseil communal du 18 juillet 2024 : approbation

PATRIMOINE

2. Salle Notre-Dame: approbation des conditions de location
3. Vente de terrains du site Henricot II : approbation du projet d'acte

MOBILITE

4. Addendum - Règlement complémentaire de roulage – Stationnement réservé aux personnes handicapées : rue des Ecoles 42

GRH

5. GRH - Affiliation à LA FILE : décision

ENSEIGNEMENT

6. Ecoles communales – Demande de prise en charge en maternel et en primaire au 26 août 2024 : décision
7. Organisation des activités de natation dans le cadre du cours de gymnastique - Fixation du tarif pour l'année scolaire 2024/2025 : décision

CIC - COOPERATION INTERNATIONALE COMMUNALE

8. Document de transfert de propriété 2017-2023 : approbation

INTERPELLATIONS

9. Interpellations éventuelles du Collège communal

En séance à huis clos

GRH

10. Directeur général - Délégation de signature : prise d'acte
11. Convention prise avec le CPAS - Mise à disposition d'un article 60 à temps plein au sein des écoles communales - Surveillante de repas et de garderie : prise d'acte

12. Surveillante de repas et de garderie E2 au sein des écoles - Acceptation d'un contrat de travail APE à durée déterminée et à mi-temps: prise d'acte
13. Surveillante de repas et de garderie E2 au sein des écoles - Acceptation d'un contrat de travail APE à durée déterminée et à mi-temps: prise d'acte
14. Surveillante de repas et de garderie au sein des écoles communales et Technicienne de surface E2 au sein des locaux communaux- Acceptation d'un contrat de travail APE à durée déterminée et à temps partiel : prise d'acte

Le Directeur Général,



F. PETRE



Le Bourgmestre - Président,



M. GOBLET D'ALVIELLA